



CDOS 35 Magazine

N°30 • Juin 2015

Comité
Départemental
Olympique
et Sportif
d'Ille-et-Vilaine

CDOS 35
L'actualité

Théo Mancheron
Un Brétillien aux States

Comité
à la loupe
Équitation

Dossier
Les fédérations affinitaires

crédit photo : Simon BOURCIER



crédit photo : Marie-Lan Nguyen

• **édito** • page 3

- Guy DESPRÉS - Secrétaire général du CDOS 35

• **comité à la loupe** • pages 4-5

- comité départemental d'équitation

• **portrait de champion** • pages 6-7

- Théo MANCHERON

• **actualités départementales** • pages 8-9-10

- Frédéric BOURCIER, chargé des sports
- nouveau stade d'athlétisme

• **dossier** • pages 11-14

- les fédérations affinitaires

• **CDOS 35** • pages 15-18

- actualités du CDOS 35

• **sport et mixité** • page 19

- REC volley • Club de football Espérance de Rennes

• **la vie des comités** • pages 20-21

- gymnastique volontaire • randonnée pédestre • athlétisme

• **brèves** • page 22

CDOS 35 Magazine • N° 30 • juin 2015

Directeur de publication • Jean SMITH

Rédaction • Guy DESPRÉS • Sandrine DOUARAN • Loïc GEORGE • Louis LOUAPRE • Clémence RENAUD • Jean VINTZEL

Relecture • Delphine MORIN • Jean-Pierre NOUVIALE • Dominique PETIT • Laurence PROU • Jean SMITH • Françoise TREDAN

Photos • CDOS 35

Impression • Imprimerie du RIMON - Noyal-Châtillon sur Seiche

Maquette et mise en page • Clémence RENAUD • Loïc GEORGE



Guy DESPRÉS

Secrétaire général du CDOS 35

Avec l'arrivée de l'été, retentit pour beaucoup d'entre nous la clôture d'un exercice. C'est l'heure des bilans et de la préparation de la prochaine saison.

Le coup d'œil sur la période passée se décline de façon presque inamovible sur quelques chiffres institutionnels : nombre de licenciés, classement des compétitions, globalement ce qui rapproche peu ou prou des résultats sportifs. Viennent s'y ajouter les résultats financiers avec, parfois, des équilibres difficiles à assurer et soucieux pour les responsables.

Mais chaque président sait aussi qu'à l'heure du bilan, une autre facette d'observation et d'analyse, beaucoup plus complexe à quantifier, peut être déclinée. Quelles richesses l'activité du club a-t-elle apportées à chacun de ses membres, à la collectivité, à la société d'une façon générale ?

Autour du sport, nous pensons bien naturellement à tous les bénéfices liés à la santé, au bien-être physique et psychique.

Comment ne pas évoquer également, lors du bilan, l'immense apport autour du lien social ? A l'heure où les divers res-

pensables, qu'ils soient civils, religieux ou politiques, soulignent l'importance du lien social dans la qualité de la vie, osons dire la large contribution apportée par le sport, par vos clubs à cette colonne vertébrale sociétale.

Comment ne pas évoquer d'autre part tout ce que le sport peut apporter en termes éducatifs en particulier près des plus jeunes ? Chacun sait que la vie associative est un fort lieu de vie, d'apprentissage de la vie. Le sport y prend sa large part.

La rétrospective donne également l'opportunité de souligner l'engagement, l'investissement des acteurs de la vie du club et en particulier de tous ces bénévoles qui, chacun à leur manière, font vivre leur club. Nous savons, que la vie, l'âme de nos associations sportives reposent fondamentalement sur les bénévoles et que, s'il est un secteur d'activité en France qui repose économiquement sur le bénévolat, c'est bien celui du sport associatif. L'intégration de l'apport des bénévoles dans les bilans financiers peut donner un aperçu de cette contribution.

Et demain ? Dans un environnement en constante évolution, tant au niveau des organisations territoriales que des attentes et souhaits des uns et des autres,

quelle place, quelles missions, quels objectifs pour nos associations sportives ?

Nous percevons bien que les enjeux sont beaucoup plus vastes et larges que l'image première donnée par l'aspect de la compétition. En arrière plan, apparaissent des fondamentaux de la vie, une certaine idée de la vie sociale. Nous ne pouvons que nous réjouir de constater que le monde sportif est de plus en plus sollicité pour y apporter sa contribution, se rapprochant alors d'une forme de mission de service public.

Ne craignons pas d'affirmer à tous nos partenaires la portée, la richesse du travail quotidien de nos associations sportives et pour reprendre les termes de notre président du Comité National Olympique et Sportif, Denis Masségli, faisons passer le sport d'une image de charge à celle d'investissement. Les enjeux éducatifs, sociétaux le valent bien.

Bon été reposant à chacune et chacun d'entre vous.

Guy DESPRÉS
secrétaire général du CDOS 35

Comité Départemental d'Équitation

• Un peu d'histoire...

L'équitation est une activité très ancienne, pratiquée dès l'Antiquité dans un but principalement guerrier, mais aussi de déplacement et de traction animale. Au fil des siècles, l'équitation se développe et s'affine, notamment grâce à l'apparition de nouveaux matériels (selles, étriers...). C'est à partir de la Renaissance que l'équitation commence à revêtir une dimension artistique. À la fin du XIX^e siècle, avec la révolution industrielle, apparaît l'équitation sportive, puis l'équitation de loisir. Aujourd'hui, l'équitation est le troisième sport le plus pratiqué par les Français, après le football et le tennis. C'est par ailleurs le premier sport féminin. En France, on compte 700 000

licenciés FFE. Pourtant, l'équitation est pratiquée par bien plus d'un Français sur cent. En effet, il n'est pas nécessaire d'avoir une licence pour exercer ce sport, puisqu'il est possible de se balader à cheval n'importe quand, au même titre que le vélo. A condition d'en avoir un, bien entendu.

3^{ème} sport en
terme de
pratiquants
en France

• La Fédération Française d'Équitation

La Fédération Française d'Équitation née en 1987 soutient l'effort de développement de ses membres : pony-clubs, centres équestres, organisateurs de concours, centres de tourisme équestre et associations liées au cheval. Son projet éducatif :

- favoriser une vie en société dans le respect des autres, de la vie animale et du milieu naturel,
- donner le goût de l'acquisition et de la transmission des savoirs,
- promouvoir les bienfaits des activités physiques et sportives,

- développer le goût de l'effort et des satisfactions qu'il procure,
- valoriser l'engagement et le sens des responsabilités.

Comme dans les autres sports, la fédération déconcentre ses actions dans les différents comités départementaux.

• Le comité départemental d'équitation d'Ille-et-Vilaine

Créé en 2001, le comité départemental d'équitation d'Ille-et-Vilaine (CDE) compte aujourd'hui 119 structures (dont les centres équestres, les associations et les organisateurs de concours) et plus de 11 200 licenciés. Même si le nombre de clubs diminue progressivement en France depuis 2011, les statistiques de l'Ille-et-Vilaine font grimper la courbe : de plus en plus de clubs font leur apparition dans le département, certainement grâce à l'attraction du bassin rennais qui crée de plus en plus de demandes. Étant un sport majoritairement féminin bien que mixte, l'équitation en Ille-et-Vilaine attire 85% de femmes, et souvent un public très jeune : 71% des licenciés ont entre 6 et 18 ans.

On pourrait facilement croire que l'objectif de ce comité départemental est le même que celui de tous les autres :



©Simon BOURCIER



©Simon BOURCIER

Le comité départemental recense une seule salariée à temps partiel, en charge du site web notamment. Ainsi, par son biais, les cavaliers sont alertés des stages à venir ou des résultats des compétitions.

Un des autres axes de travail du comité départemental est de promouvoir les sports équestres auprès d'un large public. Pour se rendre attractif, il met en place des actions comme des baptêmes poneys gratuits ou très peu onéreux (2 euros à titre symbolique). Pourtant, même si ce genre de manifestations séduit les foules, très peu convertissent cet essai en une pratique régulière de l'équitation.

Pour faire simple, le comité départemental d'équitation joue un rôle charnière entre le public et les clubs ou associations. Il encourage ceux-ci à faire partager leur passion de l'équitation à l'ensemble de leurs concitoyens.

Un nombre de clubs
en augmentation
constante

• La place de l'équitation aux Jeux Olympiques

organiser des stages et des compétitions sur le territoire brétilien.

Pourtant, le comité régional remplissant déjà cette mission, le CDE a dû se trouver de nouveaux objectifs. Au final, le but principal du CDE est d'inciter les clubs et associations à mettre en place des manifestations, et d'en assurer la promotion.

Pour ce faire, il accorde aux clubs demandeurs des subventions leur permettant d'assurer au moins l'indemnisation de l'intervenant. Aujourd'hui, le calendrier du département totalise 1483 épreuves (club, poney, amatrices, professionnelles et autres).

L'équitation a fait son entrée dans le programme des Jeux Olympiques à Paris en 1900 avec trois épreuves de saut. Cependant, elle n'y officialisera sa présence régulière qu'en 1912, où les épreuves de dressage et de concours complet feront leur apparition. Jusqu'aux Jeux de 1952, seuls les cavaliers militaires sont autorisés à participer aux épreuves équestres. Il faudra attendre 1964 pour voir les hommes et les femmes concourir ensemble sur toutes les épreuves. L'équitation est par conséquent la seule discipline totalement mixte des Jeux Olympiques.



©Simon BOURCIER

• La Fête du Cheval, de l'Âne et du Poney

Les 18, 19 et 20 septembre prochains, nos chers équidés seront mis à l'honneur au Parc de la Prévalaye à Rennes.

De nombreuses animations et compétitions équestres de haut niveau pour les professionnels et amateurs rythmeront ces trois jours :

concours de saut d'obstacles, Horse Ball, loisirs équestres ...

Le samedi, de 17 à 19 heures, un grand défilé permettra aux passants d'admirer les plus beaux chevaux.

ILLE-ET-VILAINE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION

COMITE DEPARTEMENTAL D'ÉQUITATION

13b, avenue de Cucillé
35000 RENNES

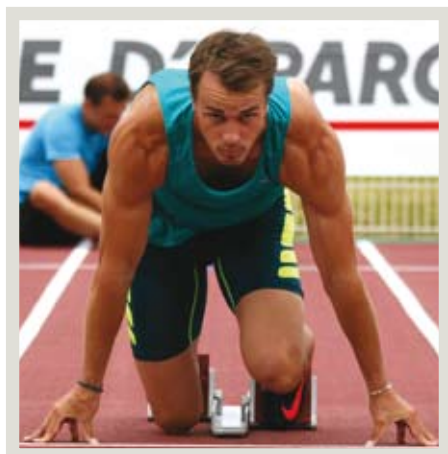
tél : 02 99 85 54 18

mail : cde35@wanadoo.fr

site : cde35.ffe.com

Théo MANCHERON

Disputer dix épreuves d'athlétisme en deux jours, voilà une discipline complexe que peu de courageux ont choisie. Théo Mancheron est l'un d'eux. Le décathlonien de 23 ans, originaire de Roz-sur-Couesnon, n'est pas du genre à fainéanter devant sa console de jeu. Lui, son hobby, c'est s'entraîner 20 heures par semaine sur trois épreuves de lancer, trois épreuves de saut, et quatre courses. Autant dire que c'est un peu plus fatigant qu'une partie de Mario Kart.



• Peux-tu te présenter ? Quel est ton palmarès ?

Je m'appelle Théo Mancheron, j'ai 23 ans et suis étudiant/sportif aux États-Unis en sciences et mécanique. J'ai deux sélections en Équipe de France et ma spécialité est le décathlon. J'ai déjà fait trois podiums aux championnats de France en décathlon, mais aussi à la perche.

• Peux-tu présenter ton sport ? Ta spécialité ?

Je suis décathlonien et non pas perchiste comme certains pensent à le croire. Ma discipline est de loin la plus complète de l'athlétisme. Regroupant dix épreuves allant du sprint au demi-fond en passant par les sauts et les lancers.

• Qu'est-ce qui t'attire dans ce sport ?

Ce que j'aime par-dessus tout dans ce

sport est le fair-play et le dépassement de soi. En effet, ce n'est pas vraiment humain de faire dix épreuves en deux jours... Mais l'accomplissement personnel est immense une fois le décathlon terminé. Outre la performance, le fait d'arriver au bout de cette épreuve me donne une satisfaction personnelle. Peut-être un peu comme les marathoniens.

• Comment en es-tu venu à ce sport ?

J'ai commencé ce sport vraiment par hasard et assez tardivement. J'ai débuté au collège avec l'athlétisme scolaire en UGSEL à l'Institut Saint-Lô d'Agneaux, en Normandie. À ce moment-là j'étais en classe de troisième. Étant interne et pas très discipliné, j'avais trouvé cela comme seul moyen de m'échapper de ma routine, en partant en compétition presque tous les mercredis. Au début, c'était plus un échappatoire qu'une passion. Je me sentais comme emprisonné dans ce collège très strict et c'était le moyen d'en sortir un peu.

• As-tu fait d'autres sports en dehors de l'athlétisme ?

À cette période je faisais beaucoup de sport, notamment du football, que j'ai continué jusqu'en terminale. J'ai eu ma première licence d'athlétisme officielle seulement lorsque je suis arrivé au lycée à Saint-Malo. Mon premier club a donc été Saint-Malo. C'est là que tout a commencé avec mes entraîneurs Jean et Pierrick Danielou et Yves Lemercier. J'avais des résultats très satisfaisants, et la grande différence de mentalité entre le football et l'athlétisme m'a marqué. Je prends toujours ceci pour exemple : au

foot, si ton adversaire marque un superbe but, tu ne l'applaudiras pas, au contraire, tu auras plutôt tendance à l'insulter. En athlétisme, si ton adversaire bat son record personnel en hauteur ou à la perche, tu iras le féliciter...

• Combien de temps t'entraînes-tu par semaine ?

J'espère vraiment passer un cap, je m'entraîne largement plus de 20 heures par semaine. C'est l'une des clés du décathlon, il faut s'entraîner pour toutes les épreuves et cela prend beaucoup de temps. L'idéal pour nous serait d'avoir une semaine de dix jours.

• Ton épreuve favorite ? Celle que tu aimes le moins ? Pourquoi ?

Mon épreuve favorite est la perche. C'est une épreuve complète et à la fois très sensationnelle. Et aussi car j'ai de bons résultats.

Mon ou plutôt mes épreuves que j'aime le moins ? Presque toutes. Non, je plaisante. Ce serait plus les épreuves qui font « mal » comme le 1500 et le 400 m. Ce sont des épreuves qui font peur et on ne prend pas trop de plaisir à les courir. Mais encore une fois, lorsqu'elles sont finies, on est tellement fier d'être allé au bout qu'on en oublie la difficulté.

• Opter pour le décathlon, est-ce un moyen de ne pas devoir choisir entre toutes les épreuves ?

Non, c'est plutôt un moyen de ne pas s'ennuyer dans une seule.

- **Concrètement, comment on s'organise pour s'entraîner sur dix épreuves différentes ?**

L'entraînement sur une semaine pour le décathlon doit être parfaitement bien organisé. Il faut parvenir à travailler dix épreuves plus les séances de musculation sur six jours. Une journée type ressemble à ça : lever à 7h30, cours de 8h à 9h30, entraînement de 9h45 à 11h30, puis cours à nouveau de 11h30 à 13h, repas, petite sieste de 30 minutes, entraînement de 15h à 18h, cours de 18h à 21h, repas, devoirs, et coucher aux alentours de 23h... Ce sont des journées bien chargées mais je n'aime pas m'ennuyer et perdre mon temps devant un ordinateur ou des jeux vidéo.

- **Comment penses-tu qu'on remporte un décathlon ? En étant un peu plus fort que tout le monde sur chaque épreuve, ou en l'étant beaucoup plus sur quelques unes d'entre elles ?**

À l'entraînement, je ne cherche pas à privilégier une épreuve ou une autre. Je m'entraîne à peu près équitablement dans chacune d'elle. Pendant la compétition, ça se joue sur plein de petits détails et un gros mental. Celui qui est fort mentalement, qui ne craquera pas devant une contre-performance ou une mauvaise météo partira avec une longueur d'avance. Comme le résumait parfaitement bien mon ami et modèle décathlonien Romain Barras (champion d'Europe 2010), « un décathlonien doit

être bon partout, mais fort nulle part... » Cela résume parfaitement bien ma vision du décathlon.

- **Tu étudies actuellement à l'Université de Tiffin dans l'Ohio (USA). Pourquoi avoir choisi d'intégrer une école américaine ? Y a-t-il des différences entre la France et les États-Unis au niveau de la pratique sportive ?**

Aujourd'hui je suis aux États-Unis grâce à mon sport car les bourses sportives couvrent la totalité de ma scolarité et les frais de vie tels que le loyer, la nourriture, etc. Je suis venu ici pour voir autre chose, apprendre l'anglais et pratiquer mon sport comme je le souhaitais. Pour être honnête, c'est en grande partie pour le sport que je suis parti. Malheureusement, le système scolaire et universitaire français ne permet pas de conjuguer les études et le sport à la perfection comme aux USA. En France, le sport tourne autour des études et tu dois t'adapter pour pratiquer ton sport. Aux USA, les études tournent autour du sport. Et ce sont les études qui s'adaptent à ton emploi du temps sportif. C'est en grande partie pour cela que les USA ont une longueur d'avance sur nous dans le sport.

- **Ton plus beau souvenir d'athlétisme ?**

J'en choisirai deux. Ma première sélection à la suite de mon décathlon en junior à Saint-Étienne durant l'été 2010. Et mon premier podium aux champion-

nats de France en 2013 en espoir à Cognac.

- **Et le pire ?**

Je pense que j'en ai tellement que je ne saurais pas en citer un seul en particulier. Peut-être la fois où j'ai été malade sur un 1500m. Ou peut-être la fois où, en tant que spectateur, j'ai vu quelqu'un tomber à côté du tapis de perche et se faire une fracture ouverte du tibia/péroné.

- **Quels sont tes objectifs sportifs à court et long termes ?**

Mes objectifs à long terme sont d'abord de finir mes études. En ce qui concerne l'athlétisme, j'aimerais à nouveau porter le maillot de l'Équipe de France. Mais en senior la tâche est beaucoup plus compliquée. Peut-être une coupe d'Europe... je ne sais pas vraiment. À court terme, m'approcher le plus rapidement possible de la barre des 7700 pts et donc faire une performance internationale. Ma première année n'est toujours pas finie et je suis sur la bonne voie pour battre mes records. Ce sera déjà une belle étape.

- **Le record du monde du décathlon est détenu par l'Américain Ashton Eaton (9 039 points). Qu'est-ce que ça t'inspire ?**

Ashton Eaton... Ce mec est tout simplement génial. Pour l'avoir rencontré et discuté avec lui, il est juste extra, gentil et avenant. Son record ? Que dire ... Cette année là, il aurait pu être finaliste dans 4 épreuves individuelles aux Jeux Olympiques... et même un podium en longueur. C'est dire le niveau. Cela fait rêver, ça motive et ça donne envie. Mais il est concrètement sur une autre planète, comme l'est Messi au football ou bien le tennisman Federer dans ses belles années. Il y a lui, et les autres.

*Propos recueillis par
Clémence RENAUD*



Frédéric BOURCIER, nouveau chargé des sports

• Monsieur BOURCIER, pouvez-vous vous présenter brièvement ?

J'ai 49 ans, 3 enfants. Je suis conseiller départemental de Rennes 3.

J'étais conseiller général du Canton de Rennes le Blosne de 2011 à 2015.

• Depuis quand êtes-vous entré en politique ? Pourquoi ?

Je suis entré en politique à l'issue du mouvement Devaquet* de 2006.

J'ai toujours eu de l'intérêt pour l'organisation de la Société, la vie de la Cité. Je suis très attaché aux valeurs d'Égalité et de Justice.

• Quel est votre parcours professionnel ?

Après une formation en mathématiques et en informatique, mon parcours professionnel m'a amené à diriger des sociétés de vente et de services dans le domaine des nouvelles technologies.

• Êtes-vous sportif ? Si oui, quelle(s) discipline(s) pratiquez-vous ?

J'ai eu une enfance très sportive.

Je le suis moins aujourd'hui même si ma pratique de la course à pied m'amène à parcourir entre 1500 et 2000 kms par an avec 2 ou 3 marathons au programme.

• Avez-vous eu des expériences bénévoles en milieu associatif ?

J'ai eu de multiples expériences bénévoles associatives, y compris sportives, dans le Tennis ou le Football par exemple.

• Quelle image avez-vous du sport en Ille-et-Vilaine ?

J'ai le sentiment d'un bouillonnement sportif qui irrigue l'ensemble du territoire brétilien. L'engagement bénévole y est fort.

Il me semble également que la structuration du mouvement sportif est très satisfaisante et que les partenariats sont nombreux et participent au dynamisme en Ille-et-Vilaine.

• Quelles sont les priorités du département en matière sportive ?

La priorité des priorités consiste à favoriser la pratique sportive pour tous. Les autres priorités concourent à développer celle-ci : structurer l'offre, créer et rénover les équipements sportifs, aider les manifestations, soutenir le haut niveau.

• Quel est le budget de la politique sportive en Ille-et-Vilaine ?

Le Budget 2015 est de 7 millions d'euros dont 2,2 millions en fonctionnement et 4,8 millions d'euros en investissement.

• Quels sont les projets que vous souhaitez mettre en place pendant votre mandat ?

J'espère que nous pourrons contribuer à aider les fédérations et les collectivités à articuler compétition et pratique loisir, développer le sport féminin, renforcer le



Frédéric Bourcier, vice-président du Conseil Départemental 35,

rôle du sport en matière éducative et en matière de santé.

• Comment voyez-vous le paysage sportif dans les années à venir dans notre département ?

Je suis convaincu que le Sport continuera à nourrir le lien social et à structurer l'identité brétilienne.

La mobilisation des collectivités, du mouvement sportif et des citoyens ne faiblira pas, bien au contraire.

Le bien vivre dans notre département est directement corrélé sur la «bonne santé» du sport.

• Connaissez-vous le Comité Départemental Olympique et Sportif d'Ille-et-Vilaine ?

Le CDOS est une structure ressource indispensable pour le mouvement sportif sur notre territoire. Ses dirigeants me paraissent très investis.

• Avez-vous quelque chose à ajouter ?

Oui ! Faites du Sport !



Frédéric Bourcier, entouré des membres du bureau directeur du CDOS 35

*Alain DEVAQUET, ministre délégué à l'Enseignement Supérieur, propose de donner une large autonomie aux Universités.

Situé sur le campus universitaire de Villejean, avenue du Professeur Léon Bernard à Rennes, le stade d'athlétisme couvert Robert Poirier vient d'être inauguré le 5 juin, en présence de Thierry Braillard, secrétaire d'Etat aux Sports et de nombreuses personnalités.

L'ouverture de cet écrin est une excellente nouvelle pour l'athlétisme breton, et plus particulièrement brétilien, qui attendait un stade couvert depuis plus de trente ans.

Après un projet d'espace sportif départemental sur le site de Ker-Lann à Bruz avorté faute de financement en 2008, un nouveau projet était né dans le cadre du développement du Campus de l'excellence sportive de Bretagne.

Il a aujourd'hui abouti avec l'ouverture de cet équipement sportif de premier plan.

La construction a nécessité quinze mois de travaux. Les terrassements ont été réalisés en décembre 2013. La première pierre a été posée le 16 février 2014 en présence de Robert Poirier, figure emblématique de l'athlétisme dans le département et hors de ses frontières, choisi pour donner son nom à la salle. La salle a été réceptionnée fin mars 2015.

Elle a été réalisée par le cabinet d'architectes Chabanne + Partenaires, auteur de nombreux ouvrages accueillants du public, connu pour des réalisations sportives emblématiques comme la Halle d'athlétisme Stéphane Diagana à Lyon, la salle omnisports d'Orchies, les arénas de Dunkerque et d'Evreux, le Vélodrome

National de Saint-Quentin-en-Yvelines ou encore le nouveau Stade de football de l'Aube à Troyes.

Ce bijou architectural de style très contemporain et dynamique est exemplaire et remarquable en matière de développement durable. Tout a été pensé en termes de maîtrise de l'énergie avec l'éclairage et la ventilation naturels et l'utilisation des énergies renouvelables avec des capteurs thermiques et photovoltaïques ainsi qu'un système de rétention des eaux de pluie. Socialement, le chantier a permis à des personnes en insertion professionnelle de totaliser 1345 heures de travail et pour quelques-unes, d'obtenir un emploi à l'issue des travaux.

Ce nouveau lieu est dédié exclusivement à la pratique de l'athlétisme indoor. Il est équipé d'un anneau de 200 m pour la course à pieds comprenant six couloirs avec virages relevés et d'une piste de sprint de 60 m, dans l'espace central, avec six couloirs. Il dispose également, au centre de l'anneau, d'aires pour le lancer de poids, pour le saut en longueur et le triple saut, ainsi que pour le saut en hauteur et pour le saut à la perche. Un espace de musculation a aussi été prévu. De plus, dans les mois qui viennent, la piste extérieure attenante sera rénovée.

La capacité d'accueil de la salle est de 1 200 places, dont 734 assises.

La tribune porte le nom de Jean Huitorel, ancien athlète et ancien directeur de l'école normale de Rennes connu pour son investissement en tant que professeur d'éducation physique et en

stade d'athlétisme couvert, Robert POIRIER

tant qu'entraîneur, notamment de Robert Poirier, au Stade Rennais athlétisme. L'intéressé, âgé de 94 ans était également présent à l'inauguration.

Le bâtiment de 7226 m² construit sur un terrain de 10000 m² a coûté 12,1 millions d'euros, co-financés par cinq partenaires : l'Etat (2 millions d'euros via le CNDP), la Région Bretagne (3 millions d'euros), Rennes Métropole (750000 €), la Ville de Rennes (750000 €) et le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, plus gros financeur (5,6 millions d'euros).

Unique en Bretagne, ce nouveau haut lieu de l'athlétisme permettra d'accueillir dans des conditions optimales des publics variés. Outil d'initiation et d'entraînement ouvert à tous, son utilisation ira en priorité aux clubs et aux athlètes de haut niveau (50%) qui pourront ainsi pratiquer leur entraînement en toute saison, mais sera aussi répartie entre les scolaires (25%) et les étudiants ainsi que les chercheurs et les scientifiques en sport et santé (25%).

©Chabanne + Partenaires / Photographe : Guillaume Guérin



Le stade est homologué pour des compétitions officielles de niveau départemental et régional, ainsi que des meetings nationaux.

Il sera opérationnel à la rentrée sportive de septembre et accueillera en février 2016 un grand rendez-vous puisque la Fédération Française d'athlétisme vient d'attribuer à la Ligue de Bretagne l'organisation des championnats de France espoirs et nationaux en salle.

Le site est facilement accessible par les transports en commun, bus et métro et des places de parking sont prévues aux abords de l'enceinte sportive.

Les premiers athlètes à avoir foulé la piste, lors du meeting inaugural du 5 juin, disent qu'elle a du répondant, une bonne tonicité alors pourquoi pas des records prochainement sur le tartan rennais ?

En tout cas, ce nouvel outil permettra certainement de garder les sportifs dans les clubs d'Ille-et-Vilaine, voire même d'en faire venir.

Avec la rénovation de la piste extérieure de Saint-Malo, le projet de stade à Combourg qui prend forme, l'athlétisme bretilien a enfin des équipements dignes de son dynamisme et de ses sportifs de haut niveau.



Bernard AMSALEM, Jean Galfione, Michel Jazy, Thierry Braillard, Robert Poirier, Jean-Luc Chenut

Quelques réactions :

Thierry Braillard, Secrétaire d'Etat aux Sports

Cet équipement est magnifique, il est beau, j'espère qu'il permettra de former les futurs champions qui représenteront la France au plus haut niveau et qu'il accueillera la préparation d'athlètes pour les Jeux Olympique de Rio en 2016.

Jean-Luc Chenut, Président du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine

Après de nombreuses années d'attente, la patience des athlètes bretiliens et bretons et plus globalement du mouvement sportif est enfin récompensée.

Jean Chabanne, Architecte fondateur de l'agence Chabanne + Partenaires Architecte

Pour renvoyer l'image de la tension et du mouvement, la composition architectu-

rale se base sur des lignes tendues, métaphore de l'effort musculaire et de la souplesse des athlètes.

Robert Poirier

J'ai été très ému lorsque l'on m'a appris que la salle porterait mon nom, je l'ai été encore plus le jour où j'ai vu mon nom sur le fronton. Ça laisse à réfléchir sur soi-même et sur la notion d'éternité.

Jean-Marc Béraud, Président de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme

Pour la première fois cet hiver, nous aurons un championnat de Bretagne en salle en Bretagne !

Ronald Pognon, premier sprinter français à être passé sous les dix secondes au 100 m et champion du Monde de relais 4 X 100 m en 2005

C'est une piste assez rapide, les couleurs ont du pep, elle me fait penser à la salle de Düsseldorf.



ROBERT POIRIER

Robert Poirier, 73 ans, est une grande figure de l'athlétisme breton.

Licencié à la section athlétisme du Stade Rennais, il a été un grand spécialiste de 400m haies, discipline dans laquelle il fut cinq fois champion de France et médaillé de bronze aux championnats d'Europe de Budapest en 1966. Il a participé aux Jeux olympiques de Tokyo en 1964 et de Mexico en 1968 et remporté le titre de champion du Monde militaire en 1965.

Président du Comité Régional Olympique et Sportif de Bretagne de 1981 à 1985, directeur de CREPS à Voiron puis à Toulouse dans les années 90, il a également occupé la fonction de directeur technique national de l'athlétisme français, de 2001 à 2005.

Vous avez sans doute déjà entendu parler des fédérations affinitaires. Mais « affinitaire », ça veut dire quoi au juste ? Qui de mieux placé que Jean Vintzel pour nous éclairer sur le sujet ? L'ancien Président du collège des Fédérations et unions affinitaires ou multisports au Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) répond aux questions que l'on se pose tous en secret.



Jean VINTZEL
Président d'honneur de la FSCF
Président du collège des Fédérations
et unions affinitaires ou multisports
du CNOSF de 1993 à 2001 et de
2005 à 2013

• **Le mot « affinitaire » n'existe pas dans le dictionnaire. En quoi une fédération ou union sportive peut-elle se prévaloir d'une telle identité ?**

La fin du 19^{ème} siècle a marqué le début d'une mutation sociologique importante caractérisée par une prise de conscience de la place et du rôle que les activités sportives, culturelles et socio-éducatives allaient prendre dans la vie de nos populations.

L'union et les fédérations dites « affinitaires » sont toutes nées dans un contexte particulier à la fin du 19^{ème} siècle et

dans les trente premières années du 20^{ème} siècle à partir d'une conception du sport, confessionnelle, laïque et issue du monde du travail.

À travers des philosophies différentes, elles ont en commun la préoccupation de la réalisation et de la promotion de la personne par la pratique d'activités physiques sportives, culturelles, artistiques.

Si cette union et ces fédérations ont connu, dans le cheminement de leur parcours et notamment au début de celui-ci, de nombreux motifs d'opposition, elles ont, au cours des dernières années, et dans le respect des idées de chacune, entamé et réussi un processus de rapprochement autour du point central qui fonde leur action :

- une certaine idée du sport, éducatif, populaire soucieux d'éthique et d'olympisme.

• **Quelles sont les fédérations et union « affinitaires » ?**

Elles sont au nombre de 4 :

- La Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France, créée en 1898 dans un climat de forte opposition entre patronages catholiques et laïques. Elle est devenue la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) en 1968.

- L'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique (UFOLEP) née de la Ligue française de l'Enseignement

Les fédérations affinitaires

en 1928 autour de l'école publique,

- La Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) née en 1934 de l'Union naissante entre sportifs ouvriers d'obédiences communiste et socialiste dans le grand courant du Front Populaire.

- La Fédération Française des sports travaillistes (FFST) d'abord appelée Union des Sports Travaillistes (UST), a été créée en 1951 après la Deuxième Guerre Mondiale.

• **Quelles différences ont-elles avec les fédérations multisports ?**

En dehors de leurs origines marquées par des philosophies différentes, elles ont davantage de sujets qui les rapprochent que de motifs de divergence.

L'union et les fédérations affinitaires et multisports ne sous-estiment pas les vertus propres du sport : loin de récuser la compétition sportive, elles l'organisent, pour certaines, à tous les niveaux, du modeste tournoi local aux championnats fédéraux et/ou internationaux. Dégagées de la lourde charge de l'organisation du sport de haut niveau, elles peuvent axer plus largement leurs actions prioritaires vers l'éducation, la santé, le culturel et le social. La sportivité, l'esprit d'équipe, le dépassement de soi, le fair-play sont au nombre des valeurs qu'elles apprécient et cultivent.

Mais, quand elles prennent en charge un pratiquant, non seulement elles respectent la personne (ce qui s'impose à tous) mais elles se sentent responsables, chacune selon ses propres normes et dans la limite de l'autonomie individuelle, de son épanouissement total auquel le sport et les activités physiques peuvent apporter une contribution efficace mais par nature incomplète.

• En quoi se différencient-elles d'une fédération délégataire ?

L'union et les fédérations ont en commun de voir l'activité physique, sportive, culturelle, artistique comme un moyen, un outil de construction des individus, et non une fin en soi.

La technique, sans jamais être secondaire est, pour elles, seconde. Elle reste subordonnée à leur volonté avant tout de faire grandir l'Homme, de faire que la pratique des activités lui permette de s'épanouir, de se révéler, d'exister, de se dépasser, de vivre en bonne santé, de s'investir dans la vie sociale.

Les fédérations affinitaires ne s'inscrivent pas dans un état d'esprit de production mais de semence : la graine de citoyen responsable, actif, engagé, prenant part à la vie sociale. C'est en cela qu'elles se différencient des Fédérations délégataires plus soucieuses de porter l'adhérent au plus haut niveau de sa performance sportive.

En cela, elles sont issues du courant de l'Olympisme provenant de l'ancien Comité Olympique.

• Que représentent-elles quantitativement au sein du mouvement sportif ?

En termes de licenciés :

- La FSCF environ 240 000
- L'UFOLEP environ 360 000
- La FSCT environ 270 000
- La FFST environ 30 000

Soit environ un million mais probablement le double si l'on considère les adhérents qui ne pratiquent pas une activité justifiant d'une licence.

• Quel rôle ont-elles au sein du collège auquel elles appartiennent au CNOSF ?

Elles participent aux réflexions et aux travaux d'un collège qui réunit onze autres instances dont les fédérations handisport et de sport adapté.

Elles totalisent ensemble près de trois millions de licenciés.

Toutes les fédérations et l'union affinitaires luttent vigoureusement contre toute marque d'exclusion, en rappelant que le sport doit être un moyen de militer pour le rapprochement des individus par la tolérance et le souci de la compréhension des motivations de chacun.

Ce sont ces convictions qu'elles tentent de faire partager avec les autres acteurs du sport français.

• Quelle peut être leur évolution au sein du CNOSF ?

Elles ont le sentiment d'être souvent considérées comme des parents pauvres, voire concurrentielles à l'égard des fédérations délégataires unisports aux épreuves desquelles bon nombre de licenciés de certaines d'entre elles participent cependant.

Elles pensent que leur complémentarité avec les fédérations délégataires s'inscrit pleinement dans la recherche de l'unité du mouvement sportif français à

travers ses différentes composantes.

Respectueuses de leur riche histoire, conscientes de leur utilité sociale et sociétale, elles estiment que cette dimension de leur activité ne peut être préservée des dangers qui la guettent que si elle est intégrée dans un système éducatif, une culture cohérente, un style de vie où le bonheur, la dignité, l'épanouissement des hommes sont et restent des valeurs qu'elles apprécient et cultivent.

Dans une société où l'argent, l'individualisme, les perversions de toutes natures prennent une place de plus en plus importante, les fédérations affinitaires sont fières de leur action qui s'inscrit dans la cohérence des valeurs fondamentales cultivées par le mouvement sportif français au regard de l'éthique dans le sport et du rayonnement de l'olympisme.

En effet :

- beaucoup d'associations sportives se trouvent en difficulté en raison de leur progression. Elles ne sont plus toujours un lieu de rencontres et deviennent un appareil fonctionnant anonymement,
- le principe exemplaire de la générosité dans l'action tend à disparaître au profit d'une attitude de consommateur.
- gagner à n'importe quel prix devient l'objectif de nombreux sportifs.

Sans donner à penser qu'elles ont le monopole de la conscience du sport, les fédérations et l'union affinitaires peuvent légitimement prétendre apporter au sein du CNOSF une large contribution à ces réflexions et actions qui les inspirent, au quotidien, depuis leur création.

Car c'est bien là que se situe la véritable spécificité des fédérations et de l'union affinitaires : s'attacher à ce que le support de l'activité physique, sportive, culturelle, socio-éducative serve la promotion de l'Homme.

*Interview réalisée par
Dominique PETIT*

• L'UFOLEP

On a tous déjà entendu parler de l'UFOLEP. On sait que cette anagramme signifie « Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique ». Mais on ne sait pas forcément tous ce que c'est, au final. Comme on l'a écrit précédemment, l'UFOLEP est une fédération affiliée. Elle participe à une mission de service public en ciblant la réalisation de l'individu, et non la performance. Ses objectifs sont clairs : développer et encourager la multi-activité dans les associations, construire des individus citoyens à travers trois concepts essentiels : la mixité, la convivialité et l'activité ludique. Tout le monde est concerné, tous les milieux, toutes les tranches d'âges. Comme dirait Sardou, c'est de 7 à 77 ans... voire encore plus.

Aujourd'hui, l'UFOLEP compte 65 associations et 8 500 adhérents, dont 70% d'adultes. Chacun y trouve son compte : tous les ans, 30 activités sont proposées, soit en compétition (notamment pour les sports mécaniques, automobile, motocross, selex, tennis de table, badminton ou gymnastique artistique), soit en pratique loisir.

En général, les sports collectifs sont davantage associés aux fédérations délégataires. Le but ici est donc de fédérer des activités variées autour de rencontres sportives. Tous les ans, l'UFOLEP, à Saint Malo, organise le Playa Tour : une manifestation multisports sur trois après-midis, pour inciter à une pratique sportive variée. Autre manifestation multi-activités : la soirée Forme Fitness à la Halle Martenot.

Est également proposée la Caravane du sport dans les quartiers prioritaires de Rennes, Vitré et Fougères : directement en bas des tours, cinq ou six activités comme la boxe, le baseball, le rugby ou le parkour permettent aux jeunes de découvrir et de prendre goût à des activités sportives.



L'UFOLEP a été l'un des premiers comités à se lancer dans ce genre d'actions en Ille-et-Vilaine.

Trois fois par an, un séjour Solidar'Breizh réunit pendant cinq jours des jeunes qui n'ont pas l'occasion de partir en vacances. La thématique est essentiellement sportive avec des activités plus « estivales » comme du surf, catamaran, VTT, kayak, tir à l'arc... mais aussi culturelles avec des visites de musées ou de patrimoine historique.

Par ailleurs, si vous deviez retenir une particularité de l'UFOLEP, c'est qu'il est le seul comité titulaire de l'agrément PSC I : il propose de ce fait une formation de base aux premiers secours.



LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

45 rue du Capitaine Maignan
35000 Rennes

tél : 02 99 67 10 67

mail : fede35@ligue35.org

• La FSCF

La FSCF propose des activités sportives (gymnastique féminine et masculine, gymnastique rythmique, éveil de l'enfant, twirling, volley-ball, aikido) mais aussi culturelles (musique, théâtre, danse). La fédération gère également un centre d'accueil de groupes à Combloux en Haute-Savoie : groupes vacances, séjours de nature, classes transplantées.

Elle compte aujourd'hui 78 associations sportives, dans lesquelles sont répartis plus de 4700 adhérents. Depuis 6 ans, le nombre d'inscrits est en constante augmentation.

Quels sont les futurs projets de la FSCF ? Pour l'été 2015, elle organise un camp multi-activités du 22 août au 29 août à Asserac en Loire-Atlantique pour les 12-14 ans et les 15-17 ans. Ce sera aussi l'occasion pour les jeunes d'aborder l'engagement associatif et les notions de projets, entre autres.



COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ILLE-ET-VILAINE

19 rue du Hil
35230 Noyal-Châtillon-sur-Seiche

tél : 02 99 50 38 11

mail : fede35@ligue35.org



Par ailleurs, un des projets porteurs de la FSCF est le projet ELI : Espaces Loisirs Itinérants. Quel est l'intérêt ? La principale mission d'ELI, c'est d'accueillir tous les jeunes de 10 à 17 ans qui ne partent pas en vacances et leur permettre de participer à des activités sportives et culturelles. Il s'agit de faciliter la rencontre multi-génération, de favoriser le respect et la solidarité, et d'entretenir les relations locales voire intercommunales.

Tous les séjours proposés par ELI sont agréés « jeunesse et sport ». Ce titre présente un grand intérêt puisqu'il permet à l'association d'entretenir des relations privilégiées de partenariat avec l'État. Il offre de nombreux avantages à l'association comme un droit à des subventions notamment, et met en avant sa facette jeunesse et éducative.

Pendant les vacances de printemps et d'été, et même pendant les vacances de la Toussaint, toutes les communes d'Ille-et-Vilaine peuvent faire appel à la FSCF pour organiser sur place et pendant 5 jours des activités sportives ou culturelles. 20 communes ont déjà fait appel à ELI : Coësmes, Saint-Christophe-des-Bois, Essé, Balazé, Châtillon-en-Vendelais, Étreilles, Bonnemain, Taillis, Domalain, Saint-M'Hervé, Brielles, Épiniac... Les animateurs d'ELI fournissent tout le matériel sportif et pédagogique pour la semaine. Pour accueillir ELI dans sa commune, la municipalité s'engage à mettre à disposition un espace vert et un complexe sportif, ainsi que des locaux pour héberger l'équipe encadrante. De plus, la mairie devra diffuser les flyers et affiches créés par la FSCF et recueillir les inscriptions des jeunes.

Mais ces quelques obligations valent le coup. ELI est un projet grandissant et qui mérite de grandir encore davantage : en 2008, seuls 3 séjours étaient mis en place sur le département. Aujourd'hui, on en compte déjà 19.

• La FSGT

Le comité FSGT 35 a été créé en mai 2009 et regroupe 16 associations pour la saison en cours. Les activités proposées sont le cyclisme, le cyclotourisme, les arts martiaux, les sports de combat et la plongée, disciplines qui regroupent plus de 300 licenciés. Fédération multisports, la FSGT milite pour un sport populaire, inscrit pleinement dans la société. De formation récente, le comité 35 continue à structurer son activité, afin d'accompagner son développement.

Le comité départemental de la FSGT a pour activité principale de préserver et améliorer la santé et les capacités physiques de ses adhérents, en pratiquant et développant d'une façon rationnelle les exercices physiques et en utilisant judicieusement les loisirs ; inculquer à ses adhérents des principes de camaraderie, de discipline et d'honneur, les préparer à leur rôle de citoyen au service d'une république laïque et démocratique.



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL
D'ILLE-ET-VILAINE**

4, rue des Templiers
35480 Messac

tél : 02 99 30 44 04

mail : fsgt.bretagne@yahoo.fr

Vous trouverez, dans les quatre prochaines pages, un petit focus sur quelques actions et projets qui ont guidé le Comité Départemental Olympique et Sportif d'Ille-et-Vilaine, lors du premier semestre 2015.



Michel Lecerf, Roger Jouan, Jean Smith et Serge Brunet

• Retour sur l'assemblée générale et les 40 ans du Comité départemental olympique et sportif d'Ille-et-Vilaine.

M ercredi 25 février 2015, à l'issue de son assemblée générale annuelle, le Comité Départemental Olympique et Sportif d'Ille-et-Vilaine a fêté ses 40 ans.

Né en 1975 sous l'appellation Comité Départemental des Sports avant de devenir « Olympique » en 1984, le CDOS 35 représente le mouvement sportif breton. Il fédère aujourd'hui plus de 60 disciplines représentant elles-mêmes plus de 2600 clubs, près de 300 000 licenciés dont 15 000 bénévoles.

Lors de la soirée, ont eu lieu plusieurs temps forts. Tout d'abord, les élus du CDOS 35 ont souhaité mettre à l'honneur les trois jeunes athlètes du département qui ont participé et brillé aux Jeux Olympiques de la Jeunesse à Nanjing en Chine l'été dernier : Alaïs Kalonji du Cercle Paul Bert de Rennes natation (4^{ème} en plongeon à 10 m), Victor Coroller du club de Haute Bretagne Athlétisme (médaillé de bronze au 400 m haies) et Camille Prigent de Cesson-Rennes Canoë-Kayak (médaillée d'or en descente de K1).

Puis, une table ronde sur la thématique « sport fédéral et territoires, quelles articulations ? », dont vous trouverez ci-après un compte-rendu, a été organisée. La salle était agrémentée d'une exposition photo célébrant 40 années de sport dans le département, photos fournies par Didier Morel et les comités sportifs.

Pour l'occasion, un numéro hors-série du magazine du CDOS 35 retraçant l'histoire de l'association a été offert aux responsables sportifs présents.

La soirée s'est terminée sur un moment émouvant puisque les quatre Présidents qui se sont succédé à la tête du CDOS 35 depuis 40 ans, Michel Lecerf, Roger Jouan, Serge Brunet et Jean Smith, étaient présents. Ils ont tour à tour présenté leur parcours au sein de l'association avant de découper le gâteau d'anniversaire.



Camille Prigent, Victor Coroller et Anastasia Kalonji, sœur jumelle d'Alaïs

« Sport fédéral et territoires, quelles articulations ? »

Si les 40 ans du CDOS ont été l'occasion de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur. Jean Smith, le président actuel, a souhaité consacrer un temps tourné vers l'avenir, autour de l'une des préoccupations actuelles du mouvement sportif, qui concerne les territoires.

Pour discuter sur le sujet, Guy Després, secrétaire général du CDOS 35, avait fait appel à trois témoins comme intervenants ; une élue et deux présidents de comités départementaux. Il s'agissait de Fabienne Savatier, élue de la commune de Paimpont, vice-présidente de la communauté de communes de Brocéliande, en charge de la vie associative, du sport et des loisirs, de Georges Grumel, président du comité départemental de la fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire (EPCV 35) qui représente en Ille-et-Vilaine environ 12 700 licenciés, 140 clubs et presque autant d'animateurs ou éducateurs et Marcel Joannic pour le comité d'athlétisme d'Ille-et-Vilaine qui compte près de 6400 licenciés.

Le constat de départ est que le sport évolue actuellement dans un contexte mouvant avec un nouveau profil d'adhérents et un environnement territorial en mutation, avec les communautés de communes.

Quelles sont alors les articulations entre les comités départementaux et les instances locales, plus particulièrement les communautés de communes ?

De plus en plus, ces dernières deviennent des acteurs du sport, même si elles n'ont pas toute la compétence sport.

Ce qui ressort de l'une des questions posée par Guy Després, c'est que les deux types d'acteurs présents autour de la table, élus communautaires et responsables des comités sportifs se connaissent peu ou mal. Les contacts se font surtout

Fabienne Savatier, Georges Grumel
et Marcel Joannic



au niveau des clubs et non au niveau départemental. A donc été pointé un besoin de rencontre et de concertation à cet échelon pour des questions relatives aux équipements sportifs notamment.

Des commissions sportives ont été créées dans certaines communautés de communes. Concernant celle de Brocéliande, ce n'est pas encore le cas. L'une des priorités de Fabienne Savatier est de réussir à structurer le sport sur son territoire puisqu'il n'y a pas d'office des sports. Comme toutes les communautés de communes, celle de Brocéliande travaille sur un schéma de mutualisation y compris pour ce qui concerne les projets d'équipements sportifs avec des réflexions sur la mutualisation entre plusieurs sports voire plusieurs activités sportives ou non. C'est autour de ces sujets qu'il pourrait y avoir des échanges et des réflexions avec les comités départementaux.

Autre constat évoqué par Guy Després, c'est que l'on remarque aujourd'hui que certaines pratiques sportives apparaissent ou se développent en dehors du sport fédéral. Comment les comités départementaux pourraient agir pour encourager à la pratique fédérale ? Quelle est leur plus-value ?

Selon Marcel Joannic, le club apporte une connaissance technique et de la sécurité dans la pratique. Georges Grumel constate que le club peut ne pas être fédéré. Sa fédération

non compétitive est en concurrence directe avec les salles de sport privées et les clubs non fédérés. En Ille-et-Vilaine, il estime entre 4 et 5000 le nombre de personnes qui pratiquent la gym en milieu non fédéré.

Il existe aussi des structures communales notamment des Offices Municipaux des Sports qui mettent en place des pratiques qui viennent concurrencer les clubs.

Marc Brossard directeur de l'Office des Sports de Maure-Pipriac pense que le sport fédéral, donc le licencié, trouve une complémentarité dans les actions menées par les offices notamment vers le loisir.

Marcel Joannic précise pour ce qui concerne l'athlétisme, que l'ensemble des clubs s'orientent également vers le développement de la pratique loisir, du bien-être, du « être ensemble » même si le cœur d'activité reste la pratique compétitive.

Jacques Joseph, président de la gymnastique brétillienne qui couvre sept activités, nécessitant parfois des installations lourdes et parfois communautaires, est gêné par cette opposition entre sport compétition et sport loisir.

Selon lui, on peut faire de la compétition loisir, plaisir. Le loisir est-ce forcément quelque chose que l'on doit faire sans la comparaison à l'autre ? Le plus du sport fédéral est bien évidemment le contrôle, les compétences techniques, la connaissance et l'organisation des rencontres et compétitions.

Christophe Royer, vice-président de la communauté de communes du Pays de Redon et trésorier du comité d'Ille-et-Vilaine de handball trouve dommage d'opposer l'animation-jeunesse et le sport fédéral. D'après lui, ce que font les communes ne s'adresse pas au même public, il y a donc complémentarité puisque le public à qui s'adresse les communes ou les communautés de communes n'irait de toute façon pas dans les clubs. L'idée est avant tout de donner envie de faire du sport, de faire prendre du plaisir à ces publics défavorisés en leur proposant du multisport. Après, si les participants ont aimé un sport, ils peuvent se diriger vers un club.

En tant qu'élue, le rôle de Fabienne Savatier est de rendre service à la population en matière de sport et de loisir. Elle est fortement engagée sur les questions d'accès au sport des femmes et de la mobilité des enfants pour la pratique sur un territoire géographique long de quarante-deux kilomètres ainsi que l'accès des équipements aux handicapés.

En conclusion, il apparaît que le but de chacun, élus et dirigeants du mouvement sportif, est bien de faire venir un maximum de personnes vers la pratique sportive en s'appuyant sur les acteurs du sport dont les comités départementaux et les territoires. La communauté de communes semble être le bon échelon pour une réflexion concernant les équipements et l'emploi sportifs. Il est donc impératif d'établir le dialogue entre la politique et le sport pour établir des projets communs et pour mutualiser.

Le CDOS 35 a accueilli pendant le mois de juin, une stagiaire, Chloé Leguérinel, étudiante en 1^{ère} année à Sciences Po (Bordeaux), filière « gestion du sport ». Elle s'est investie à la réalisation d'un modèle type d'état des lieux et d'outils de diagnostic à l'attention des clubs sportifs d'une communauté de communes.

Ces réalisations deviennent indispensables au développement du sport à cet échelon.



• Les jeunes footballeurs du Stade Rennais se la jouent fair-play

Le CDOS 35 et l'Ecole Technique Privée Odorico de Rennes qui accueille les jeunes footballeurs du centre de formation du Stade Rennais ont noué un partenariat sur le sport et la citoyenneté.

Au cours du mois d'avril, douze jeunes de 15 à 16 ans, élèves de seconde fraîchement recrutés par le centre de formation, ont été sensibilisés au fair-play. Ils ont participé à un cycle de trois séances autour des valeurs du sport.

Lors du premier rendez-vous, ils ont pu échanger et débattre, à partir de minis clips vidéo présentant des situations réelles ou fictives de beaux gestes ou d'exemples de tricherie. Ils ont également fait part d'actes d'anti-jeu ou de sportivité, qui se sont déroulés au cours de leur jeune carrière de footballeur.

Lors des deux séances suivantes, les jeunes stadistes ont travaillé sur des projets mettant en avant le fair-play. Un groupe de six élèves a écrit des scénarii et les a mis en scène tandis que l'autre groupe a créé une chanson de rap sur le thème du fair-play.

Ce travail a été supervisé par Sandrine Douaran et Loïc George, les deux chargés de communication et suivi de projets du CDOS 35.

• Olympisme et temps d'activités périscolaires

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires engagée depuis deux ans dans les communes du département, de nombreuses associations sportives, clubs ou comités départementaux proposent leurs services aux mairies sur les temps d'activités périscolaires.

Lors de la prochaine rentrée, alors que se profilent les Jeux Olympiques de Rio, le CDOS 35 s'engage également dans l'animation de ces créneaux. Il propose aux élèves de cycle 2 et/ou de cycle 3 des séances sur l'Olympisme.

Les thématiques abordées sont axées sur :

- les Jeux Olympiques modernes
- les Jeux Antiques,
- les Jeux Paralympiques,
- Rio 2016, sport et culture brésilienne
- un quiz olympique ...

Trois packages sont proposés :

- **Pack 1** : 4 séances sur ces thèmes
- **Pack 2** : Pack 1 + réalisation d'une production (fresque, affiche, journal, chanson...) soit 6 séances.
- **Pack 3** : Pack 1 et 2 + organisation de mini Jeux Olympiques, soit 7 séances.

Toute collectivité intéressée peut s'adresser au CDOS 35 au 02.99.54.67.67 ou cdos35@wanadoo.fr

• Commission Sport Santé

Dès 2013, le CDOS 35 a affiché sa volonté de mettre en place un dispositif « activité physique au service de la santé ». Faute de financement du CNDP, les projets en sont restés là. En 2014, le CROS Bretagne a fait une demande au CNDP qui a été acceptée ; il a confié au CDOS 35 le soin de mener une expérimentation en Ile-et-Vilaine pour arriver, à terme, à une généralisation sur le territoire de la Bretagne.

La démarche : promouvoir et développer l'activité physique et sportive, facteur de santé, pour TOUS. Cette activité a pour objectif l'expression ou l'amélioration de la condition physique et psychique. Elle contribue à prévenir de nombreuses maladies chroniques, à traiter certaines pathologies, à stimuler la dépense énergétique et à favoriser la cohésion sociale favorable à l'équilibre individuel et à la santé mentale.

La démarche est basée sur une stratégie de réseau. Les bénéficiaires potentiels sont repérés par les professionnels de santé et orientés vers leur médecin traitant. Celui-ci va conseiller la pratique d'une activité physique et délivrer un certificat de non contre-indication, puis diriger ceux-ci vers un organisme centralisateur (office des sports, service des sports de la commune ou de la communauté de communes, ...) où leur seront présentés les différentes activités possibles et les clubs volontaires. Un référent au sein du club prendra en charge le nouvel arrivant pour faciliter son intégration.

Concrètement, sur Rennes, une convention a été signée le 18 mai entre la Ville, l'Office des Sports, le CHU, les Unions Régionales des Professionnels de Santé et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie d'Ile-et-Vilaine. Quatorze clubs rennais sont volontaires pour participer à partir de la rentrée de septembre.

Les élus des Communautés de Communes du Pays de Châteaugiron et de Pleine-Fougères sont en réflexion en vue de mettre en place des actions sport-santé.

On retrouve certaines rubriques comme celle présentant les missions, les commissions, les actions du CDOS mais aussi nos adhérents, le prêt de matériel...

Petite nouveauté, les usagers de la Maison des sports pourront consulter en ligne le planning de réservation des salles de réunion afin de vérifier une disponibilité ou une réservation. Retrouvez dès à présent cette nouvelle version à l'adresse suivante :

le-sport35.com

• Nouveau site internet du CDOS

Réalisé par l'agence rennais de communication MBA multimédia et lancé en 2001, le premier site internet du CDOS 35 était à l'époque novateur. Les élus de la structure avaient fait le choix de créer leur propre outil et ainsi se démarquer du modèle fourni par le CNOSF et repris par de nombreux CDOS ou CROS.

Ce site, âgé d'une quinzaine d'années, commençait sérieusement à montrer ses limites tant au niveau fonctionnel que graphique. C'est pourquoi, fin 2014, le Comité Directeur du CDOS 35 a fait de la refonte de cet outil, une priorité pour 2015.

La volonté était de fédérer le CROS Bretagne et les quatre CDOS bretons autour de ce projet afin de mutualiser les moyens humains, financiers...

Dans un premier temps, seuls le CROS Bretagne et le CDOS 35 ont choisi cette option et ont décidé de former leurs salariés en charge de la communication à Wordpress, plateforme de création de site internet en ligne.

Après cinq jours de formation en mars 2015, auprès d'Alexandre Ionoff, formateur rennais, la nouvelle structure des deux sites, sous la même identité graphique, était élaborée. Ensuite, ce fut un gros travail de remplissage en termes de contenu avant une phase de validation et de mise en ligne définitive.

• Nouvelle identité visuelle

Pour répondre aux nouvelles directives du Comité International Olympique concernant les logos des Comités Nationaux, le Comité National Olympique et Sportif Français a choisi d'adopter une nouvelle identité visuelle afin de remplacer l'ancien logo datant de 1998.

En juillet 2014, l'agence de design Le-roy Tremblot a été retenue pour cette refonte graphique. La proposition de l'agence a été construite autour de quatre symboliques : le coq, la trace, le mouvement et l'élégance.

Emblème des Rois de France, le coq fait donc son retour sur le visuel du CNOSF, comme l'avaient déjà décidé depuis plusieurs années certaines fédérations françaises telles que les fédérations françaises de Football, d'Athlétisme, de Natation ou encore de Rugby ...

De fait, ce nouveau logo est décliné vers les comités régionaux, départementaux et territoriaux olympiques et sportifs, dont l'identité visuelle est liée à celle du CNOSF.



CDOS 35
web
le site du sport en Ille-et-Vilaine



De nombreux clubs et associations sportives du département mettent en place des actions axées sur la mixité sociale.

Vous sont présentés dans cette rubrique deux exemples parmi tant d'autres.

En 2013, le projet « Cant'elles » a été lancé par le **Rennes Étudiants Club Volley**. Tous les mercredis pendant deux heures, une trentaine de jeunes filles se réunissent autour d'un ballon de volley. Issues de la Zone Urbaine Sensible de Maurepas, elles ont désormais une activité physique type « licenciée » grâce au projet, pour 300 euros par an tout compris.

Les Cant'elles, c'est apprendre à vivre ensemble en pratiquant une activité physique et se forger une appartenance à un groupe au travers d'activités périphériques et des sorties. Les familles entières sont impliquées dans le projet. Le volley est un outil, un moyen structurant pour les jeunes du quartier, un support éducatif pour créer un environnement avec de la solidarité et du respect.

C'est un point d'ancrage avec des valeurs fortes pour faire de ces jeunes filles des citoyennes responsables. Comme l'explique Alexis Ravet, coordinateur des Cant'elles en service civique au REC Volley, ils ont commencé avec trois filles, et rapidement, les séances ont affiché complet. Selon les fondateurs du projet, celui-ci est un succès grâce au travail en commun avec la ville des Rennes, aux installations (gymnase des Cantelles) et à un encadrement de qualité. Pour perdurer, il faut faire de la pratique du volley un projet de quartier, trouver un financement stable et des porteurs de projet motivés. Les Cant'elles ont été nommées au palmarès du Sport Ren-

nais 2014 dans la catégorie « Coup de cœurs projets associatifs ».

À Rennes, le football est aussi un vecteur d'insertion des jeunes issus des quartiers prioritaires. Le club de **l'Espérance de Rennes** a été fondé en 2004 et sa devise est sans appel : « Respect, Force et Honneur ».

À la vue de ces trois mots, il est clair que le club arbore des valeurs sociales fortes. Ses fondateurs, issus de milieux modestes, ne trouvaient pas de place dans les clubs des quartiers. Ils ont alors décidé de s'assembler et de mettre en place des stages de football pendant les vacances scolaires pour les jeunes non retenus dans les clubs « traditionnels ».

Ces débuts ont forgé l'identité de l'Espérance de Rennes : le club tient à son image de quartier et fait tout pour la maintenir. En dix ans, il a connu un essor remarquable : 250 adhérents se répartissent en onze équipes. Dix éducateurs sont formés au niveau fédéral.

Aujourd'hui, les premiers adhérents s'impliquent dans la vie de la structure.

Les licenciés sont également assurés d'un soutien scolaire.

Pour résumer, l'Espérance de Rennes, c'est une grande famille. Le projet sportif regroupe à la fois le projet de vie et le projet de jeu. Les acteurs du club (éducateurs, joueurs, parents, dirigeants, partenaires et supporters...) doivent se sentir chez eux et doivent pouvoir s'y exprimer avec sérénité et confiance. Pour le club, la mission est claire : « gravir les échelons pour participer à des championnats de plus en plus relevés. Il nous faut participer aux championnats de ligue le plus vite possible.

L'intégration de nos jeunes dans les différentes équipes seniors est un objectif majeur de notre politique sportive. Le rôle de nos éducateurs diplômés est de former aussi bien le joueur que le citoyen pour l'aider à devenir un homme. »



• 50 ANS DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ILLE-ET-VILAINE DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Le samedi 7 février 2015, le comité départemental d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (EPGV) d'Ille-et-Vilaine a fêté ses 50 ans. Trois cents personnes dont Françoise Sauvageot, la présidente nationale, Frédéric Py, le président du comité Bretagne et les présidents départementaux bretons se sont réunis à la Halle de la Conterie à Chartres de Bretagne. Retour sur l'histoire d'un jeune quinquagénaire qui se porte plutôt bien.

Jeanne Le Cozic, Inspectrice Jeunesse et Sport, a un rôle déterminant dans l'implantation de la Gym Volontaire sur le département en officialisant, le 7 février 1965, la création du comité départemental. En 1975, le comité affiche sa bonne santé avec 4 472 licenciés et 75 sections. Dix ans plus tard, il pointe au 3ème rang des comités départementaux après le football et le basket, avec plus de 10 200 licenciés. C'est en 2004 que le comité EPGV atteint son apogée en termes de licenciés puisqu'il compte alors dans ses rangs 14 188 pratiquants. Tous les publics sont représentés : des bébés aux seniors, sans oublier les publics spécifiques comme les foyers handicapés, les Ateliers Equilibre (programme de prévention des chutes pour les plus de 65 ans) ou encore l'univers carcéral.

Le président départemental, Georges Grumel, salue l'action de ses prédécesseurs qui tour à tour ont apporté une pierre décisive à la construction et à l'évolution du comité départemental, avec toujours le même esprit « Former, Aider et Développer », la raison d'être du comité depuis son origine.

Un leitmotiv qui va connaître une nouvelle dynamique avec l'arrivée de Georges Grumel à la présidence départementale en 2009. L'informatisation des outils et des méthodes de travail a permis de « booster » l'action du comité avec la généralisation de la communication par mail et la mise en place d'un intranet départemental. L'orientation « services », ce choix des élus dirigeants à cette époque de mettre en œuvre les ressources matérielles et humaines du comité dans l'optique de satisfaire les besoins des clubs affiliés, a fait prendre un virage inédit au comité départemental. Dans le même temps, la création d'un poste de conseiller de développement a permis d'apporter de la méthode dans le travail du comité départemental avec un premier plan d'action départementale intitulé « Tous tournés vers l'avenir ».

Aujourd'hui, avec 13 104 licenciés, encadrés par quelque 150 animateurs, le comité départemental d'Ille et Vilaine figure dans le top 10 des effectifs de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire et se place en tête du classement de la pratique non compétitive. Son orientation Sport Santé, l'amène à proposer, au travers de ses 130 clubs affiliés, une séance de gymnastique complète et multi-activités, au service de la santé et du bien-être des pratiquants de tout âge et dans différents milieux comme la salle, l'extérieur ou encore l'univers aquatique.



Françoise Sauvageot, présidente nationale, remet le trophée des 50 ans à Georges Grumel



Georges Grumel, président du comité départemental ; Françoise Sauvageot, présidente fédérale ; Danièle Haguet, Monique Guisset, Yolande Fortin et Odile Brissier, anciennes présidentes départementales ; Florence Poulain, adjointe à la vie sportive de Chartres-de-Bretagne

Son engagement dans la lutte contre la sédentarité le conduit à encourager les comportements préventifs par la pratique d'une activité physique régulière, à promouvoir le Sport Santé au travers de la plateforme web fédérale www.sport-sante.fr et le magazine fédéral en ligne « Option Sport Santé », et à implanter sur le département de nouvelles activités destinées à prévenir, voire pallier, des déficits spécifiques (Gym'Equilibre®, Gym'Après Cancer® ...).

• Pour plus de renseignements : **COMITÉ D'ILLE-ET-VILAINE DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE**
codep@epgv35.fr - 09 53 36 37 00
<http://sport-sante.fr/fpegpv/illeetvilaine>

• RANDONNÉE PÉDESTRE

La randonnée n'a jamais autant rimé avec « épopée » grâce au géocaching. Cette activité, développée par les Américains dès la mise à disposition au grand public des coordonnées GPS par le président Clinton en 2000 (avant, le géo positionnement par satellites était réservé au gouvernement à des fins militaires) est aujourd'hui pratiquée par 6 millions de géocacheurs dans le monde.

Le principe : partir GPS ou smartphone en main sur un circuit bien défini où un certain nombre de caches ont été posées. Caches qu'il faut trouver grâce aux coordonnées GPS et l'appui de photos et commentaires, réalisés par les précédents trouveurs. La plupart des caches sont positionnées dans des endroits facilement accessibles sur le domaine public. On y trouve un contenant étanche de différentes tailles, dans lequel on trouve un « logbook », carnet pour valider son passage et des objets sans valeur que l'on peut faire voyager : par principe si on en prend un, on en remet un. Actuellement, on recense 2 600 000 caches dans plus de 220 pays du monde. En Ille-et-Vilaine, le comité départemental de Randonnée Pédestre propose le très beau circuit de « La Levée » sur la commune de Saint-Senoux. Six caches sont à découvrir, dans lesquelles on trouve des questions auxquelles il faut répondre pour déterminer les coordonnées d'une cache finale.

Le comité départemental attend des réactions sur cette première expérience afin de mieux cerner la fréquentation et l'intérêt porté à cette activité. D'ici la fin de l'année, il espère pouvoir proposer aux randocacheurs brétilliens au moins deux autres circuits. Tous à vos chaussures de marche !

• Pour plus de renseignements :

COMITÉ D'ILLE-ET-VILAINE DE RANDONNÉE PÉDESTRE

info@rando35.fr - 02 99 54 67 61 - www.rando35.fr



• ATHLÉTISME

Anniversaire du record du Monde du mile de Michel Jazy à Rennes

En clôture de son championnat départemental du 6 juin 2015, le Comité Départemental d'Ille-et-Vilaine d'athlétisme, avec le soutien du club de la Tour

d'Auvergne de Rennes, a souhaité organiser un meeting anniversaire du record du monde du mile (1 609,32m) de Michel Jazy en 3min 53s 6.

Cinquante ans, presque jour pour jour, les acteurs de cette course mémorable du mercredi 9 juin 1965 se sont retrouvés sur les lieux de l'exploit, au stade de Courtemanche, à Rennes.

Michel Jazy, 79 ans, était entouré de Michel Kervéadou, Michel Bernard et Jean Wadoux.

A l'époque, la course s'était déroulée dans un stade plein comme un œuf et avait été retransmise en direct à la télévision. Michel Jazy réalisait un formidable exploit comme il le fit tout au long du mois de juin 1965 lors duquel il battit quatre records du Monde, cinq d'Europe et neuf de France.

« Je me suis impressionné », tels ont été les propos de Michel Jazy, après avoir revu les images de sa course, dans l'espace d'exposition dédié aux 50 ans de son record mondial.

Le spécialiste de demi-fond, médaillé d'argent aux Jeux Olympiques de Rome en 1960, champion d'Europe du 1 500m en 1962 et du 5 000m en 1966 et ses amis ont assisté après les courses départementales, à des courses inédites. Des athlètes locaux se sont essayés sur la distance du mile qui n'est plus courue en compétition officielle. Les coureurs ont ainsi pu mesurer ce qui les séparait des fameuses 3min 53s 6.

Des t-shirts du « jubilé Jazy » ont été offerts à l'ensemble des athlètes participant au championnat départemental, des cartes-photos ont été distribuées aux jeunes et aux fans afin qu'ils puissent recueillir des autographes des anciennes gloires présentes.

L'idée des organisateurs était de créer lors de cette journée festive un trait d'union entre l'athlétisme de référence des années 60 et les jeunes générations. Pari réussi.

Pour information, le record du Monde du mile est la propriété du Marocain Hicham El Guerrouj en 3min 43s 13 depuis le 7 juillet 1999.



©CNOSF/KFMP



• Candidature Jeux Olympiques 2024

La ville de Paris est presque officiellement candidate pour les Jeux Olympiques de 2024. Même si le dossier ne sera déposé qu'en septembre, le Conseil de Paris et le conseil régional d'Ile-de-France ont donné leur feu vert pour entrer dans la grande aventure des Jeux Olympiques. Anne Hidalgo, maire de Paris, s'explique sur cette candidature, favorablement votée par 19 des 20 arrondissements de la capitale française : « La question n'est pas "est-ce qu'il faut organiser les Jeux olympiques", mais plutôt "pourquoi faut-il les organiser" ? Notre candidature doit porter ce message universel du 11 janvier, a-t-elle déclaré en référence aux manifestations contre les attentats terroristes. Le sport doit être un facteur d'inclusion dans notre

société cosmopolite. »

Thomas Bach, président du Conseil International Olympique, qualifie la candidature de la France aux Jeux Olympiques d'« exemplaire », si elle « continue dans cet esprit ». Selon lui, la France a tous les atouts et peut « entrer dans cette candidature avec toute confiance », a-t-il déclaré devant la presse. « Nous sommes très heureux de voir que la France se mobilise pour une candidature pour les JO à Paris et nous sommes sûrs que ce sera une candidature très très forte », a ajouté le président du CIO. La capitale française a déjà trois rivales déclarées : Boston, Hambourg et Rome.

On sait que la phase de candidature seule devrait coûter aux alentours de 60 millions d'euros. Pour les JO de Londres, le budget total initialement prévu était de 4,8 milliards d'euros. Au final, la facture s'élevait à 11 milliards. Comme quoi, on n'est jamais sûr de rien.

• L'Ille-et-Vilaine représenté aux Jeux Européens

La première édition des Jeux Européens initiée par les Comités Olympiques européens aura lieu à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, du 12 au 28 juin. Plus de 6000 athlètes, provenant de 50 pays européens, sont attendus pour participer à cette compétition multisports.



Les Jeux Européens mettront aux prises les athlètes dans 20 sports différents, dont 16 sports olympiques.

Onze sports offriront des places qualificatives pour les Jeux Olympiques de 2016 à Rio.

La délégation française sera composée de deux cent cinquante quatre sportifs. Côté brétilien, nous pourrons compter sur la présence de la kayakiste du KCKIR Saint-Grégoire, Sarah Troël, en kayak 4 places, du jeune plongeur du CPB de Rennes, tout juste âgé de quinze ans, Timothé Deneuille, (photo) en plongeur à 1m et du cycliste professionnel, Kévin Ledanois, de l'équipe rennaise Bretagne Séché Environnement, en course sur route.

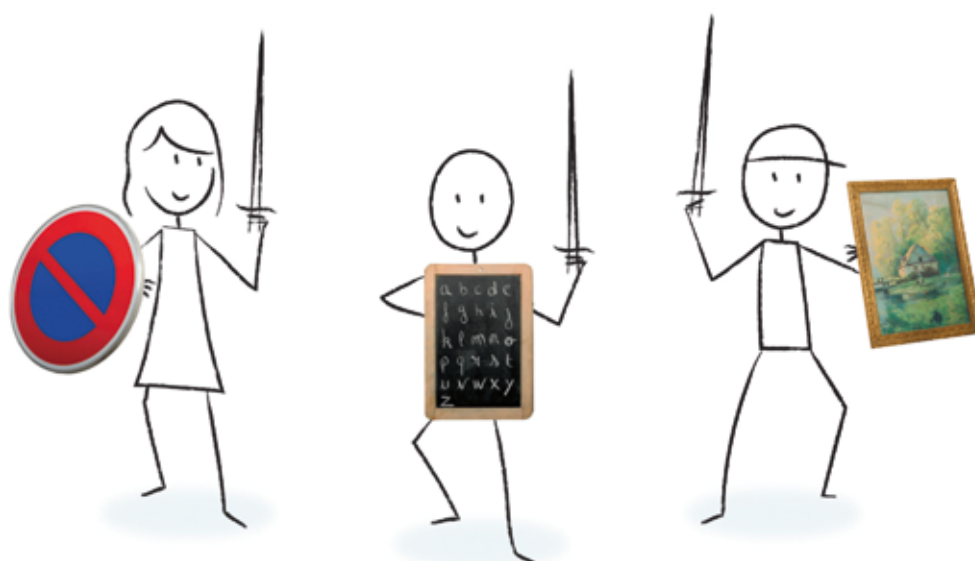
Nous vous ferons part de leurs résultats sur notre site internet :

www.le-sport35.com

L'organisation des Jeux Européens de 2019 vient d'être confiée aux Pays-Bas.



LECTURE, CULTURE, PRÉVENTION DES RISQUES. ET SI L'ÉDUCATION ÉTAIT LA MEILLEURE ARME POUR AFFRONTER L'AVENIR ?



www.agissons pour leducation.fr

FAVORISER L'ÉDUCATION POUR TOUS

...❖ Élèves, parents, enseignants, des solutions éducatives pour tous les âges.
Parlons-en.

Délégations départementales MAIF dans votre ville

- Rennes Joffre : 5 rue du Maréchal Joffre - 35000 Rennes
02 99 84 84 84
- Rennes Sextant : 2-4, rue Alphonse Chérel
Immeuble Le Sextant - 35000 Rennes - 02 99 22 22 00

www.maif.fr/solutionseducatives



ASSUREUR MILITANT.

Avec
le
CDOS
d'Ille-et-Vilaine ...

